

# Parlons de votre projet !

L'entretien individuel avec un conseiller, spécialiste de la création d'entreprise artisanale, est un moment privilégié où vous pouvez décrire en détail votre projet et obtenir les renseignements utiles pour le faire progresser.

En fonction de l'état d'avancement de votre projet...

- Activité choisie ou non ?
- Echéance proche ou éloignée ?
- Localisation définie ou non ?
- Marché connu ou non ?



... nous vous proposerons :

■ **Un entretien d'information**

au cours duquel nous vous apportons des éléments de connaissance pour formaliser votre projet.

*et/ou*

■ **Un entretien de positionnement**

au cours duquel à partir de la formalisation de votre projet, nous analyserons sa viabilité, ses atouts et faiblesses (compétence et expérience, viabilité commerciale et financière, cohérence de l'organisation).

**Les entretiens d'information et de positionnement  
se font sur rendez-vous  
à Laxou, Briey, Longwy et Lunéville**

Contactez le lieu le plus proche de votre domicile !  
Durée : environ une heure

Ces entretiens sont gratuits et confidentiels.

**Faites-nous part de votre projet le plus tôt possible !**